

DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ET COORDONATEUR DES COMPÉTITIONS PROVINCIALES

SOMMAIRE

Sous l'autorité du directeur technique, le directeur du développement agira comme personnes-ressources auprès des clubs membres et assumera la présidence du comité des entraîneurs. Il soutiendra les clubs, entraîneurs et les athlètes dans leurs efforts de développement.

RESPONSABILITÉS

- Coordonner et superviser les championnats provinciaux et les championnats de division au besoin.
- Coordonner tous les projets liés au développement vers l'Excellence des athlètes des différents clubs associés à Canoë Kayak Québec (CKQ).
- Planifier et suggérer des programmes d'entraînement pour les différents niveaux de pagayeurs (novice à compétitif et atome à sénior)
- Rencontrer, guider et conseiller les clubs membres.
- Favoriser et coordonner des projets liés au développement des athlètes avec handicap.
- Informer et soutenir les clubs dans leur recherche de solutions de financement pour les différents projets liés au développement de notre sport.
- Coordonner et superviser les enregistrements des membres à MEMBECK et PADTRAC
- Coordonner et superviser les inscriptions des compétiteurs à COMPECK pour les championnats provinciaux et à PADTRAC pour les championnats nationaux.
- Être le représentant des entraîneurs sur le comité technique des entraîneurs de CanoëKayak Canada.

DESCRIPTION DE TÂCHES

- Voir au développement d'un programme d'entraînement générique avec des apprentissages qui devront être acquis à tous les niveaux (atome à juvénile)
- aider les athlètes à accéder à des entraîneurs qualifiés, aux programmes et autres facilités disponibles.
- Mettre en place un programme de développement des entraîneurs au niveau initiation comme au niveau élite.
- Participer à l'élaboration des orientations du plan de développement de l'Excellence du Québec avec le Comité des entraîneurs.
- Siéger comme membre au sein du Comité Développement et soutien des athlètes et des entraîneurs.
- Responsable de la mise en œuvre des programmes de formation et de développement des entraîneurs
- Encourager le développement de tous les clubs du Québec, collaborer avec l'entraîneur-chef des clubs du Québec et ses adjoints.

- Suivre l'évolution des stages de formation du PNCE et maintenir la certification requise à titre d'entraîneur provincial du Québec.
- Assurer que les informations sur les programmes pour les entraîneurs de haute performance offerts par CKC sont diffusées.
- Planifier la présentation des stages de formation des entraîneurs et les stages de perfectionnement.
- Recommander à CKQ des activités et des programmes de perfectionnement pour ses athlètes, entraîneurs et bénévoles, et aider à faciliter leur l'implantation.
- Lorsque requis, présenter un rapport de ces activités au directeur général et ou au conseil d'administration de CKQ ou à la personne désignée par ce dernier.
- Assurer que les informations sur les programmes pour les entraîneurs de haute performance offerts par CKC sont diffusées et planifier la présentation des stages de formation des entraîneurs et les stages de perfectionnement.
- Recommander à CKQ des activités et des programmes de perfectionnement pour ses athlètes, entraîneurs et bénévoles, et aider à faciliter leur l'implantation.
- Responsable du suivi de la sécurité dans les clubs et lors des compétitions au nom de CKQ
- Sur invitation du président de CKQ, assiste aux réunions du conseil d'administration.
- Travailler en collaboration avec le directeur technique de CKQ.
 - 1) Aider à l'aménagement des projets et des affectations des budgets.
 - 2) Aider à l'élaboration des prochains plans de développement vers l'Excellence des athlètes.
 - 3) Aider à prioriser les demandes de bourses des athlètes.
 - 4) Aider à la préparation des dossiers des athlètes et entraîneurs éligibles à être honorés.

EXIGENCES

- Le poste débute 1^{er} mai 2010
- Poste à temps partiel 900 heures année sur une base de 52 semaines (horaire à confirmer)
- excellente connaissance du Canoë Kayak de compétition et de l'organisation de compétition.
- Niveau 3 ou compétition du PNCE complété ou expérience équivalente requise.
- Expérience dans la gestion de club sportif serait un atout.
- Maintenir la certification requise à titre d'entraîneur provincial du Québec
- Excellente habilité de communicateur et intérêt marqué pour tous les niveaux de pratique du sport.
- Rémunération selon compétence.

S.v.p., soumettre votre candidature à Jean-Guy Lahaie avant le 15 avril 2010.